

No. 5

Les Cahiers d'

ociisca

MESURER LA PAUVRETÉ

**SYSTEMES D'INFORMATION
ET CADRES D'ANALYSE**

par Jean-Luc Dubois



Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun
Observatory of Change and Innovation in the Societies of Cameroon

ISSN 1023-7631

Les Cahiers d'Ocisca N0.5

MESURER LA PAUVRETÉ

SYSTEMES D'INFORMATION

ET

CADRES D'ANALYSE

Jean-Luc Dubois

Avril 1994

Copyright

Ce document est protégé par les règles habituelles en matière de droits d'auteur. Toute copie de ce document, ou partie de ce document, est autorisée à condition d'en citer la source de façon explicite.

(C) OCISCA (MINREST-ORSTOM) 1994

Les Cahiers d'Ocisca

B.P. 1857 Yaoundé

Cameroun

Résumé

Pour lutter contre la pauvreté, il faut en comprendre les diverses formes et mettre en place les moyens de l'étudier. Cela demande que les concepts la définissant soient précis; que le lien avec l'ajustement sous la forme d'impact social soit examiné, et que l'on sache quelles informations statistiques sont nécessaires pour décrire les diverses situations de pauvreté. Il existe déjà plusieurs systèmes d'information permettant de recueillir ces renseignements. Cependant, tous ont été conçus en fonction d'objectifs particuliers qui n'ont pas forcément un rapport direct avec la connaissance de la pauvreté. Il convient donc d'en évaluer les avantages et les faiblesses. Enfin, des cadres d'analyse sont utilisés pour fournir une image synthétique des situations de dénuement dans un contexte économique donné : rapports sur la pauvreté, profils de pauvreté, etc.. Tous ces aspects sont d'actualité au Cameroun où les plans d'ajustement structurels successifs et la récente dévaluation du franc CFA ont un impact de plus en plus sensible sur le niveau de pauvreté.

Mots-clés: Pauvreté, Ajustement structurel, Impact social, Système d'information, Enquêtes, Profil de pauvreté.

Abstract

The design of poverty reduction policies implies that the various aspects of poverty situations be understood and studied. This requests that the concept of poverty be specified, that the link between poverty and adjustment be reviewed, and that a search for statistical information able to describe the various poverty situations be undertaken. Several information systems are presently available to collect these data. However they are all designed with specific objectives in mind which may not be either the understanding, or the measurement of poverty. It is advisable to review their respective advantages and weaknesses. A series of analytical frameworks is also available to provide an overview of poverty situations, for instance : the poverty assessment, the poverty profile, the beneficiary assessment, etc. Understanding and measuring poverty are current concerns in Cameroon where the last structural adjustment programs and the CFA Franc devaluation have an impact on the level of poverty.

Keywords: Poverty, Structural Adjustment, Social Impact, Information System, Surveys, Poverty Profile.

Présentation de l'auteur

A l'époque de la rédaction de ce papier l'auteur était économiste-statisticien principal à la division Pauvreté et Politique Sociale du Département technique Afrique de la Banque mondiale. A ce titre il était chargé de la rédaction de rapports sur l'état de la pauvreté dans un certain nombre de pays africains. Il est maintenant chercheur à l'ORSTOM, Institut Français de Recherche sur le Développement en Coopération, et coordonnateur du projet Ocisca.

Remerciements

L'auteur remercie ceux qui l'ont aidé dans ses recherches, notamment Marlyn Roosalem du Centre Européen de Formation des Statisticiens-Economistes pour les pays en Développement (CESD), ceux qui ont relu et commenté le texte de ce document permettant ainsi de l'enrichir et les membres de l'équipe Ocisca qui ont participé au travail de production et de diffusion de ce nouveau Cahier.

Préface

Les Cahiers d'Ocisca présentent, sous la forme d'une série régulière, des études qui sont produites dans le cadre du programme de recherche Ocisca (Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun). Y sont développés des thèmes ayant trait aux comportements des différents acteurs économiques dans le contexte actuel de la crise économique et des politiques d'ajustement structurel. L'étude des conditions de vie des ménages, l'examen des situations de pauvreté, l'analyse des comportements sociaux, les innovations sociales, l'impact social des politiques d'ajustement, notamment la dévaluation, la conception de politiques sociales sont autant de thèmes dont les travaux de recherche pourront être diffusés par ces Cahiers.

Les Cahiers ont donc été conçus comme un véhicule utile à tous ceux qui veulent diffuser les informations obtenues par les différents observatoires, les analyses scientifiques de données d'enquêtes, et les travaux de recherche individuels effectués dans ces domaines. L'objectif est d'informer les décideurs et les opérateurs économiques sur les recherches en cours et, dans la mesure du possible de proposer des solutions concrètes aux problèmes qui les préoccupent.

Ce Cahier sur la pauvreté prend toute son actualité dans le contexte de l'ajustement structurel et de la dévaluation du Franc CFA. Des travaux ont déjà eu lieu au Cameroun concernant la relation entre ajustement et pauvreté. D'autres sont en cours pour établir un profil de la pauvreté et évaluer les bénéficiaires et les perdants des politiques d'ajustement. Aujourd'hui, on peut se demander quel est l'impact de la dévaluation sur le niveau de pauvreté global et quelles catégories sociales sont les plus touchées.

Ce numéro s'inscrit dans cette option. Il aborde le problème de l'évaluation et la mesure de la pauvreté. Document méthodologique, il présente les principaux concepts utiles pour la compréhension des phénomènes de pauvreté et examine les instruments d'observation ou les cadres d'analyse disponibles. Son but est d'encourager la discussion sur ce sujet en proposant un certain nombre d'idées parfois ouvertement contestées.

Dans une première partie la problématique d'ensemble est présentée en trois points; un exposé des différentes formes de pauvreté qu'il n'est pas toujours facile de distinguer, précède un examen de la relation entre la pauvreté et l'ajustement -même si celle-ci n'est pas toujours aussi claire que souhaitée-, suit une présentation des informations qu'il convient de recueillir pour caractériser les situations de pauvreté : indicateurs socio-économiques, critères de différenciation des catégories sociales, variables de comportements.

La deuxième partie est consacrée aux différents systèmes d'information mis en place dans de nombreux pays africains censés fournir les informations souhaitées. Aussi convient-il d'examiner dans quelle mesure ils sont capables de répondre aux nouvelles demandes d'information qui concernent la pauvreté. Ces systèmes ont été élaborés à des époques différentes, dans des contextes économiques différents, et pour des objectifs qui leur sont propres.

L'auteur présente les principaux cadres d'analyse de la pauvreté dans la troisième partie : rapports sur la situation de la pauvreté, profils de pauvreté, indicateurs de pauvreté, brefs autant d'instruments permettant l'étude des situations de pauvreté.

Les différents observatoires qui fonctionnent, en milieu urbain et en milieu rural, dans le cadre du programme Ocisca recueillent régulièrement des données sur la situation des producteurs et des ménages. Il devient alors possible d'utiliser ces informations, qualitatives et quantitatives, pour mieux comprendre et expliquer les situations de pauvreté et d'exclusion actuelles afin d'en déduire des recommandations de politique économique qui prennent en compte les conditions de vie des catégories les plus pauvres. Le présent travail balise une voie et ouvre un débat. L'ensemble des recherches dans ce domaine, nous l'espérons, donnera certainement matière à de futurs Cahiers.

Athanase Bopda
Responsable Observatoire de Yemessoa

Sommaire

Introduction

I. Le cadre conceptuel

1. Définition de la pauvreté
 - Pauvreté structurelle et nouvelle pauvreté
 - Approche quantitative et approche qualitatives
 - La catégorisation des ménages
2. L'impact des politiques économiques
 - Stabilisation et ajustement
 - Analyse de l'impact social
 - Recherche d'une stratégie globale
3. La structure des informations nécessaires
 - Les types d'information
 - Le système d'information hiérarchisé

II. Les systèmes d'information sur les ménages

1. Le système d'enquêtes du NHSCP
 - Présentation du système
 - Aspects méthodologiques
 - Lien avec la mesure de la pauvreté
2. Le LSMS et ses enquêtes
 - Aspects méthodologiques
 - Lien avec la mesure de la pauvreté
3. Le système d'information sur les dimensions sociales de l'ajustement
 - Caractéristiques des enquêtes
 - Le système d'enquête
4. Les autres enquêtes

III. Les profils de pauvreté

1. Le choix d'un estimateur du bien-être
2. La détermination du seuil de pauvreté
3. Le calcul des indicateurs de pauvreté

Conclusion

INTRODUCTION

La réduction de la pauvreté est devenu l'un des thèmes favoris de nombreuses agences de développement bilatérales ou multilatérales. La Banque Mondiale, par exemple, en a fait son objectif principal, depuis 1990 avec son rapport sur le développement dans le monde consacré à la pauvreté, et a commencé à mettre en place les procédures correspondantes par le biais de directives opérationnelles, de rapports nationaux sur la situation de la pauvreté, et de séminaires de formation. D'autres agences de coopération bilatérales se sont aussi orientées dans cette direction. C'est le cas, par exemple, de la coopération néerlandaise dont la position est exprimée dans le rapport "Un monde de différence : nouveau cadre pour la coopération et le développement dans les années 1990" ou de la coopération britannique avec l'étude de Lipton et Maxwell "The New Poverty Agenda : an Overview".

Il convient, tout d'abord, de remarquer que cet objectif de réduction de la pauvreté n'est pas entièrement nouveau. Il est vrai que dans les années 60, on ne se préoccupait guère des catégories les plus pauvres car l'on pensait que la croissance, sur laquelle portait tous les efforts, augmenterait le niveau de vie de l'ensemble de la population et donc réduirait automatiquement la pauvreté. Au cours des années 70, l'accent a été mis sur la distribution des revenus et sur la satisfaction des besoins essentiels, car il apparaissait clairement que les fruits de la croissance des dix années précédentes n'avaient pas bénéficié de façon identique à toutes les catégories de population (Todaro, 1989).

Dans les années 80, la priorité accordée à la restructuration des économies, la montée des théories libérales sur le développement, ont mis en veilleuse les préoccupations de distribution de revenus et de réduction de la pauvreté. Celles-ci ne sont réapparues qu'à la fin des années 80 avec l'augmentation de la pauvreté, notamment en milieu urbain, résultant de la crise économique (hausse des coûts énergétiques, hausse des taux d'intérêt, dégradation des termes de l'échange) et des conséquences sociales des programmes de restructuration économique (UNICEF, 1987).

Le rapport sur le développement du monde de 1990 a montré que la pauvreté peut être réduite par des politiques appropriées. L'Asie du Sud-Est en est un exemple pour les années passées même si l'on y trouve encore le plus grand nombre de pauvres. Mais sur le continent africain le niveau de pauvreté devrait augmenter dans les années à venir. Des estimations récentes, présentées dans le rapport sur le développement du monde de 1992, montrent que plus d'1.1 milliard d'habitants vivaient en 1990 en état de pauvreté dans les pays en développement, sur la base d'une consommation annuelle par tête de moins de 370\$ de 1985.

Le fait que des poches de pauvreté subsistent même dans les pays les plus développés, sous l'appellation de quart-monde, et que de nouvelles formes de pauvreté apparaissent en période d'ajustement économique, sous l'effet des restructurations et de la compétition internationale, amène à s'interroger sur la possibilité d'éliminer totalement la pauvreté dans un proche avenir, et demande de mettre en place les moyens de comprendre le problème.

Si l'on veut donc que le niveau de pauvreté soit réduit dans les années à venir, il est souhaitable de concevoir et de mettre en oeuvre des politiques sociales qui, en étant parfaitement intégrées dans un cadre macro-économique cohérent, permettent à la fois de

réaliser une croissance équilibrée, de favoriser le partage des fruits de cette croissance et de réduire, au moyen d'actions ciblées, les poches de pauvreté existantes. Mais, pour définir ces politiques, il faut savoir où se trouvent ces poches de pauvreté, comprendre la raison de leur formation, et étudier l'impact positif ou négatif qu'ont sur elles les mesures de politique macro-économique.

Tel est donc l'objectif de ce texte : décrire d'un point de vue conceptuel et méthodologique, le lien qui existe entre l'objectif des politiques macro-économiques, l'impact social correspondant, la mesure statistique, et l'analyse économique de ces impacts afin de pouvoir formuler des recommandations qui conduiront à la mise en place de politiques sociales ou de projets sociaux visant à réduire la pauvreté dans son ensemble. Pour ce faire, on présentera, dans une première partie, le cadre conceptuel qui préside à cette démarche et qui recouvre les concepts de base propres à la définition de la pauvreté, aux types de politique macro-économique, et aux informations nécessaires pour appréhender le niveau de pauvreté.

Ensuite, dans une deuxième partie, on examinera quels systèmes d'information peuvent être utilisés pour répondre aux besoins d'information correspondants tout en soulignant leurs avantages et faiblesses respectifs.

Enfin, dans une troisième partie, on présentera comme exemple d'application les grandes lignes de l'élaboration des profils de pauvreté. Ces derniers ont pour but de décrire, de façon quantitative, la situation des principaux groupes de pauvreté. Ils font appel, pour cela, à l'ensemble des informations existantes sur les ménages.

I. LE CADRE CONCEPTUEL

Ainsi donc, le premier concept à étudier est naturellement celui de la pauvreté. Il faut définir ce qu'elle recouvre, par quel moyen on peut l'appréhender, et comment la situer dans le cadre d'analyse macro-économique. Tout ceci afin de pouvoir décider des mesures qui permettront de mieux lutter contre elle.

1.1. Définition de la pauvreté

En général, et peut-être plus précisément chez les francophones, on parle peu de la pauvreté considérée dans son ensemble. On ne fait pas souvent appel à un seuil de pauvreté unique, on raisonne rarement sur un nombre total de personnes pauvres, car situées au-dessous de ce seuil. Les raisons de cette attitude sont nombreuses. Sans doute des raisons historiques : à son origine, la lutte contre la pauvreté a plutôt été le fait d'organismes privés plutôt que d'une action systématique de l'Etat. Mais aussi des raisons institutionnelles : la pauvreté étant multidimensionnelle, il est difficile de la réduire à un seul critère ; par conséquent ce sont des institutions différentes qui en traitent les différentes facettes : niveau de revenu, accès au logement, accès à l'éducation, équilibre nutritionnel, etc., et qui pour cela, établissent leurs propres critères de définition.

Il faut donc se mettre d'accord sur les principaux concepts qui sont habituellement utilisés pour définir la pauvreté. En ce sens trois questions viennent à l'esprit. Tout d'abord, peut-on définir plusieurs types de pauvreté ? Ensuite, quels critères permettent de la caractériser ? Enfin, quelles sont les catégories de personnes qui vivent en état de pauvreté ?

a) *Pauvreté structurelle et nouvelle pauvreté*

Pour répondre à la première question, on opère une distinction entre pauvreté structurelle et nouvelle pauvreté.

(1) La *pauvreté structurelle* est le produit du long terme. Elle est le résultat de l'histoire du sous-développement et concerne donc ceux qui ont moins bénéficié de la croissance. Cela explique une bonne partie de la pauvreté rurale. Dans des pays qui ont déjà mis en place une politique sociale pour les plus pauvres, elle recouvre tous ceux qui n'ont pas accès aux bénéfices sociaux.

(2) La *nouvelle pauvreté* est d'apparition récente. Elle résulte des effets de la crise économique du début des années 80, de l'urbanisation trop rapide, des restructurations économiques dues aux politiques d'ajustement et de la compétition internationale. Elle concerne des personnes qui n'étaient pas en état de pauvreté à l'origine, mais qui le sont devenues en raison de leur trop grande vulnérabilité. C'est souvent le cas de la pauvreté urbaine.

Il est intéressant de distinguer ces deux formes pour des raisons opérationnelles. En effet, on peut penser que, pour des raisons de coût, il vaille mieux définir des politiques sociales qui ciblent l'un ou l'autre de ces catégories de pauvreté. Dans les faits, il est difficile de différencier les individus ou ménages qui leur appartiennent. Cela demanderait de faire appel à des méthodes d'investigation spécifiques qui reconstituent l'histoire des personnes et de leurs familles. De plus, comme l'analyse économique de la pauvreté utilise les mêmes méthodes, quelque soit le type de pauvreté, on a souvent tendance à envisager des mesures pour lutter contre la pauvreté dans son ensemble, plutôt que de rechercher des actions ciblées pour chacun des types de pauvreté.

b) *Approche quantitative et approche qualitative*

Pour répondre à la deuxième question, on considère la pauvreté sous deux approches différentes : l'une est quantitative, l'autre qualitative.

(1) L'*approche quantitative* considère la pauvreté comme résultant d'une insuffisance de revenu ou de consommation. La consommation totale inclut l'autoconsommation et la valeur d'usage des biens durables. Elle est corrigée par la taille du ménage ou, de façon plus précise, par des échelles d'équivalence-adulte. C'est la variable indicatrice du niveau de bien-être qui est préférée par la théorie économique. On utilise la consommation totale plutôt que le revenu total car, d'une part, elle est moins sujette à variation et s'avère donc être un bon estimateur du revenu permanent, et d'autre part, elle est plus facilement mesurable par enquête. On détermine les ménages qui sont pauvres en fixant, sur la distribution de la dépense totale, un seuil de dépenses, ou seuil de pauvreté, au-dessous duquel les ménages seront considérés comme pauvres. Ce seuil peut-être établi de différentes manières. Soit à partir de fractiles de la distribution des dépenses, à un niveau de dépense moyenne, dans le cas d'un seuil de pauvreté relative ; soit en calculant le montant de dépenses nécessaires à l'achat des biens de consommation indispensables au niveau calorique de survie, dans le cas d'un seuil de pauvreté absolue (Ravallion, 1992).

(2) En adoptant une *approche qualitative*, non basée sur la théorie du bien-être, on considère la pauvreté comme résultant d'un défaut de droits (Sen, 1987). Il peut s'agir du droit d'accès à la terre qui souvent appartient à l'Etat, ou à la communauté villageoise, du droit à l'emploi, et par conséquent au revenu, de l'accès à l'éducation, à la santé et même à l'information (Mahieu, 1990). C'est le non-respect de ces droits qui fait que les besoins essentiels ne sont plus couverts, que ce soit de façon monétaire ou non-monétaire. Pour déterminer les ménages qui sont en état de pauvreté, on choisit alors, dans chaque domaine d'analyse (santé, éducation, habitat, alimentation, etc.) les indicateurs qui donnent la meilleure perception de la situation des ménages. Il s'agit, par exemple, des mesures du déséquilibre alimentaire, du taux de mortalité, du taux de scolarisation, etc.. Les ménages considérés comme pauvres seront ceux qui ont les plus mauvais scores avec ces indicateurs. Le choix des indicateurs pertinents est évidemment fonction du contexte économique de chaque pays. Un indicateur de pauvreté synthétique peut être élaboré à partir de plusieurs indicateurs en utilisant des méthodes qualitatives d'analyse des données, comme la méthode d'analyse des correspondances (Borkowski et alii, 1991).

(3) Si l'on veut *intégrer les deux approches*, quantitative et qualitative, de la pauvreté en une analyse unique, on peut procéder en deux étapes. Tout d'abord, on répartit les ménages selon leur niveau de pauvreté en utilisant la distribution des dépenses totales et on examine quelle est la corrélation entre le niveau de pauvreté et l'appartenance à des catégories socio-économiques données. Ceci permet de voir où se situent les groupes de pauvreté. Ensuite, on étudie les différences d'opportunité de ces groupes sur le marché du travail, pour la consommation des biens et pour l'accès aux services sociaux. On voit ainsi dans quelle mesure les besoins essentiels des différents groupes sont correctement couverts. Cette approche est généralement adoptée lors de l'élaboration de profils de pauvreté. Ces derniers ont été produits dans de nombreux pays, comme par exemple la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Malawi, le Rwanda, et la Mauritanie.

c) La catégorisation des ménages

Pour répondre à la troisième question, on découpe la population des ménages et individus, en catégories homogènes, dont on étudie le lien, plus ou moins direct avec la pauvreté. A ce sujet, deux aspects méritent d'être étudiés en détail: d'une part, la terminologie qui est usuellement employée pour caractériser les groupes de pauvreté, et, d'autre part, le lien existant entre les catégories socio-économiques et les groupes-cibles (Banque Mondiale, 1990d).

(1) En ce qui concerne la terminologie employée pour caractériser les groupes de pauvreté, une première distinction doit être faite entre groupes de population *pauvres* et groupes de population *vulnérables*. En effet, ces derniers ne peuvent être considérés comme pauvres, mais ils peuvent le devenir facilement si rien n'est fait pour les protéger des chocs économiques, ou des effets de certaines mesures d'ajustement. Il s'agit le plus souvent de ménages qui sont à la limite du seuil de pauvreté (aspect quantitatif), ou qui sont fragiles parcequ'exclus de certains droits économiques tels que l'accès à la terre, ou la possibilité de travailler, ou de certains droits sociaux, car éloignés d'un centre de santé ou d'une école (aspect qualitatif). D'autres distinctions

concernent, au sein des catégories pauvres les *nouveaux pauvres*, qui appartenaient à des catégories sociales plus élevées avant la crise et les mesures d'ajustement, et qui ont plongé dans la pauvreté par la suite, et les *ultra-pauvres*, qui sont les plus pauvres d'entre les pauvres. Enfin, certains groupes de population ont la capacité de faire entendre leurs revendications lorsque leurs conditions de vie se détériorent. La plupart du temps, il ne s'agit pas de groupes pauvres, mais de groupes vulnérables qui ont conscience de la baisse de leur niveau de vie, et formulent leurs revendications par le biais d'associations ou de groupements syndicaux.

(2) La classification des ménages en *catégories socio-économiques* répond à deux objectifs : premièrement, permettre aux décideurs de voir quelles catégories de ménages sont plus particulièrement touchées par les différentes mesures macro-économiques, et deuxièmement, au sein de quelles catégories se trouvent les pauvres. Cette classification s'effectue au moyen de critères tels que le patrimoine, le revenu, les dépenses, la localisation, les caractéristiques sociologiques, le sexe du chef de ménage, etc.. Elle s'effectue, en général, a priori, faisant appel pour cela à bonne connaissance sociologique du pays. Ainsi par exemple, on distinguera, en milieu rural, les producteurs vivriers, les grands exploitants tournés vers l'exportation, les éleveurs, les pêcheurs, les ouvriers agricoles, etc.. Et en milieu urbain, les cadres, les employés du secteur public, du secteur privé, les travailleurs indépendants, etc.. Au sein de ces catégories socio-économiques, on repère les ménages, ou personnes, en état de pauvreté qui bénéficieront des actions visant à améliorer leur situation. Ces *groupes-cibles*, à la différence des catégories socio-économiques, ne sont ni exhaustifs, ni mutuellement exclusifs. Ils peuvent chevaucher plusieurs catégories socio-économiques. C'est le cas, par exemple, des femmes chefs de ménage. L'analyse, a posteriori, des données d'enquête permet de définir les groupes-cibles et de caractériser les ménages qui les composent.

Ayant ainsi précisé les concepts utiles à la définition de la pauvreté, nous allons voir maintenant comment on peut décrire le lien qui existe entre politique macro-économique et niveau de pauvreté dans un pays donné.

1.2. L'impact des politiques économiques

Pour faire face à la crise, pour corriger les déséquilibres structurels et pour relancer la croissance, tous les pays cherchent à mettre en place les politiques économiques qui leur semblent les plus pertinentes. Parmi celles-ci, nombreuses sont celles qui ont un aspect de réforme économique, utilisant pour cela des programmes de stabilisation ou d'ajustement structurel. Entre 1980 et 1989, 241 programmes de réforme ont été mis en place avec les financements du FMI ou de la Banque Mondiale (Cornia, 1991). Ces programmes ont, en raison de la modification des variables macro-économiques qu'ils imposent, un effet plus ou moins direct sur le niveau de vie des populations et, par conséquent, sur le niveau de pauvreté dans son ensemble.

a) Stabilisation et ajustement

Les mesures de stabilisation et les mesures d'ajustement structurel ont des objectifs différents, mais leur combinaison permet de concevoir des programmes de réforme économique alliant l'équilibre monétaire et financier à une amélioration du système productif.

(1) Les *mesures de stabilisation* visent à rétablir les grands équilibres économiques : offre et demande globale, balance des paiements, équilibre budgétaire et équilibre monétaire. Les mesures correspondantes sont contenues dans les politiques économiques suivantes : politique du taux de change (dévaluation, subvention aux exportations et taxes aux importations), politique fiscale (coupes budgétaires et réforme de la fiscalité), politique monétaire (contrôle de la masse monétaire et du crédit). Ces mesures ont un effet immédiat en ce qui concerne la réduction de la demande globale.

(2) Les *mesures d'ajustement structurel* visent plutôt à renforcer l'offre. Elles cherchent donc à rendre l'appareil productif plus performant par privatisation et restructuration des entreprises publiques, du système bancaire, par des actions de formation et d'investissement dans le capital humain, etc.. Elles favorisent une meilleure allocation des ressources entre secteurs économiques et entre régions par action sur les prix (prix relatifs villes/campagne, prix relatifs des biens échangeables et non échangeables).

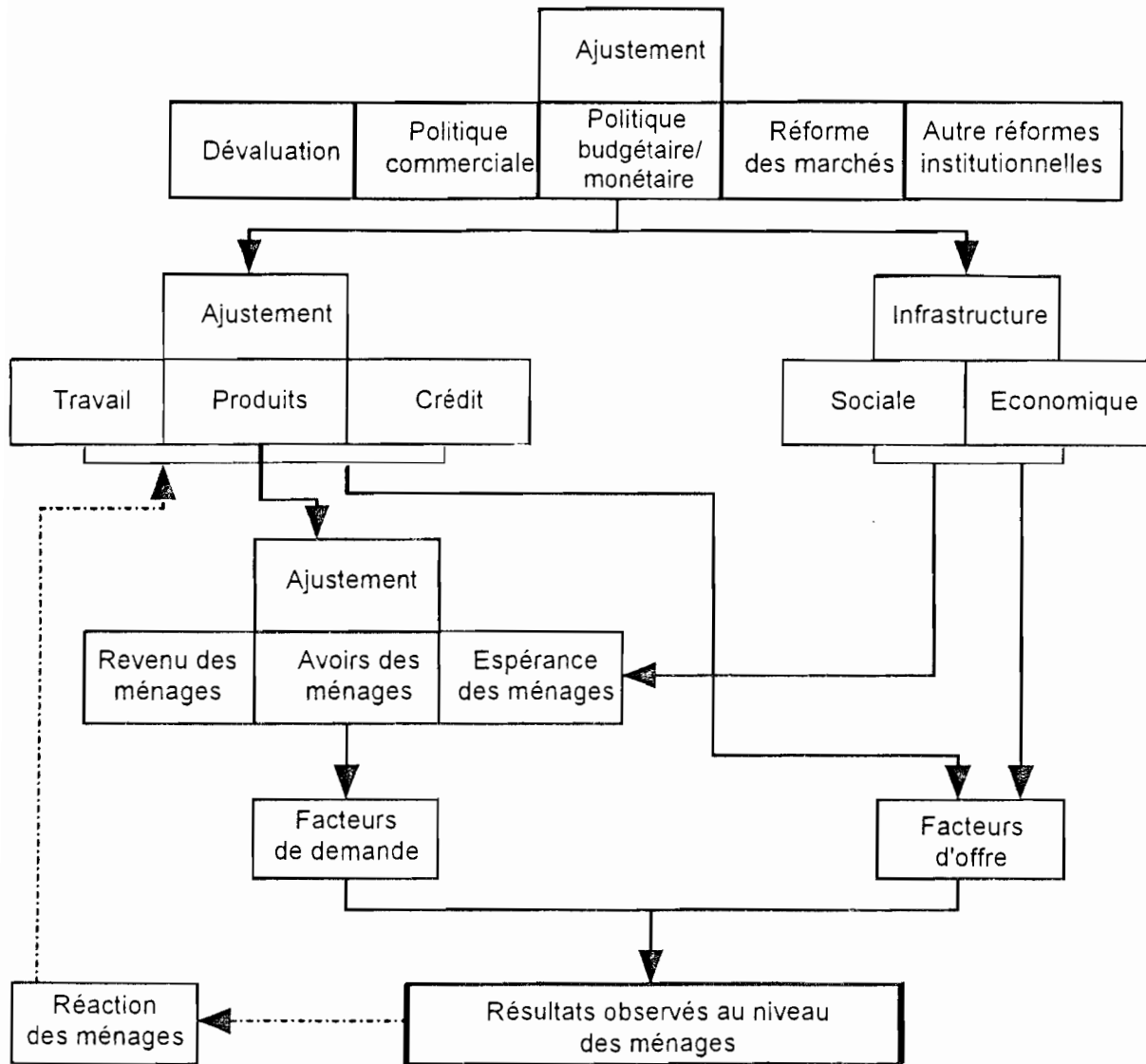
(3) Les deux types de mesures peuvent être mis en oeuvre simultanément dans le cadre d'une même politique économique, comme c'est le cas, par exemple, avec le taux de change. Mais, en général, leur articulation lorsqu'elle est faite de façon astucieuse, demeure le meilleur moyen d'assurer une transition en douceur et équitable. Ainsi par la vérité des prix on facilite une réduction des déséquilibres de la balance commerciale ; dans le même temps, les besoins en capitaux extérieurs sont réduits par la contraction des investissements et la hausse de la productivité résultant de la meilleure allocation des ressources ; l'épargne interne se trouve stimulée par la vérité des taux d'intérêt ; quant aux investissements directs étrangers ils ne peuvent qu'être attirés par une gestion libérale efficace (Coussy, 1992). De tout cela doit résulter de nouveaux emplois, une hausse de la croissance et une hausse des revenus. En réalité, l'articulation des deux types de mesures pose de nombreux problèmes, car si les mesures affectant la demande sont immédiates, la relance de l'offre par restructuration de l'appareil productif prend du temps. La séquence des mesures à mettre en place est donc importante, et une période de transition est inévitable pendant laquelle les effets négatifs de la stabilisation (par exemple, les licenciements dans la fonction publique) ne sont que peu compensés par les effets positifs de l'ajustement structurel qui, relançant la production favorise la création d'emplois. Cette période de transition est difficile à évaluer car les mesures économiques qui sont prises affectent différemment les ménages, certains positivement et d'autres négativement, et cela à des moments différents. Certaines catégories socio-économiques seront plus atteintes que d'autres. Quant au niveau général de la pauvreté, il peut augmenter avec l'apparition de nouveaux pauvres.

b) Analyse de l'impact social

Pour comprendre l'impact social de ces politiques, et donc leurs effets sur le niveau de pauvreté, il faut analyser les rapports entre la macro-économie, d'où sont issues la plupart des mesures de stabilisation et d'ajustement, et la micro-économie, qui traite des ménages et des petites entreprises. Il faut, ensuite, voir quelles mesures de politique sociale peuvent être associées à chacun de ces effets afin d'en corriger les aspects négatifs.

(1) Pour ce faire, on introduit ainsi la notion de *meso-économie* qui établit le lien entre la micro-économie et la macro-économie. La meso-économie traite des marchés (marché des produits, des facteurs, institutions de commercialisation, etc.) où s'ajustent les prix et les quantités, des infrastructures économiques (moyens de communication, services de vulgarisation, etc.), et des infrastructures sociales (services de santé, d'éducation, etc.). Pour comprendre les effets des mesures macro-économiques sur les populations pauvres, il faut étudier comment des décisions macro-économiques agissent sur ces trois éléments et comment ceux-ci modifient le bien-être des ménages. Le tableau ci-joint fournit sous forme schématique les principaux éléments du lien macro-meso-micro ; il permet de voir comment se répercutent les effets macro-économiques au niveau des ménages (Banque Mondiale, 1990b).

LIENS ENTRE NIVEAUX MACRO-MESO-MICROECONOMIQUE



(2) On peut traduire ce schéma de façon plus opérationnelle en construisant un *tableau des orientations de politique sociale*. Ce tableau reprend en première colonne l'ensemble des mesures macro-économiques mises en place, puis dans les colonnes suivantes: les effets économiques attendus, les effets économiques constatés, les conséquences sociales, les mesures statistiques appropriées, et les actions sociales préconisées. Il permet donc de préconiser des décisions de politique sociale en s'appuyant sur l'observation statistique, et sur l'analyse économique de l'impact social en liaison avec les politiques macro-économiques. A titre d'exemple on a présenté, page suivante, la partie du tableau qui concerne des aspects de politique de taux de change et de politique monétaire.

c) Recherche d'une stratégie globale

L'essentiel n'est pas tant de préconiser des actions sociales supplémentaires qui corrigent les effets négatifs de la politique macro-économique, mais plutôt de définir une stratégie économique globale de réduction de la pauvreté qui intègre, de façon cohérente, l'ensemble des mesures de stabilisation financière, de restructuration économique et d'action sociale. Dans cette voie, deux approches sont actuellement au centre des discussions.

(1) La première approche est décrite dans le rapport sur le développement du monde spécialisé sur la pauvreté (Banque Mondiale, 1990a). Elle comprend deux volets: le premier consiste à améliorer la croissance et le revenu par fourniture d'emploi aux plus pauvres, en favorisant les techniques à haute intensité de main d'oeuvre ; le deuxième à s'assurer que les pauvres bénéficient d'un accès correct aux services sociaux en mettant en place les mesures et actions appropriées, et en proposant des actions de protection pour les plus pauvres.

(2) Une approche alternative, bien qu'assez similaire, comprendrait trois volets : le premier consistant à accroître l'efficacité productive pour relancer la croissance, le deuxième à favoriser la redistribution des revenus de façon équitable, et le troisième à mettre en place des systèmes de protection des plus pauvres. Cette deuxième approche apparaît plus explicite et plus exhaustive. En effet, non seulement elle permet de mieux prendre en compte les aspects qualitatifs dans la définition et la formulation des politiques économiques et sociales, mais elle propose de façon plus explicite des mesures de redistribution sociale et de protection des plus pauvres.

Nous venons d'examiner l'impact social des politiques économiques actuellement mises en place et les stratégies qui peuvent être proposées en réponse. Mais, pour mesurer l'impact des politiques macro-économiques sur les ménages, pour savoir quelles sont les catégories sociales les plus touchées, et pour éclairer les décideurs lors de la mise en place de politiques sociales pertinentes, il convient de produire un certain nombre d'informations statistiques. Nous allons maintenant examiner la structure de ces informations.

MATRICE DES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Conséquences économiques attendues	Conséquences économiques réelles	Conséquences sociales	Informations statistiques nécessaires	Recommandations de politique sociale
<p>DEVALUATION glissante</p> <p>1. Baisse du prix des exportations sur le marché international. D'où compétitivité plus grande, hausse de la demande externe, stimulation des exportations.</p> <p>2. Hausse du prix des importations sur le marché national. D'où baisse de la demande interne, frein des importations.</p> <p>3. Amélioration du solde de la balance commerciale, du taux de change réel, du rapport entre taux de change officiel et parallèle.</p>	<p>DEVALUATION rapide</p> <p>1. Hausse des prix pour les importations inélastiques : produits pétroliers, de première nécessité et de haute technologie. D'où les effets suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • spéculation des importateurs (pénurie et goulots d'étranglement) ; • répercussion sur les prix intérieurs ; • tensions inflationnistes. <p>2. Baisse du prix des produits primaires sur le marché mondial :</p> <ul style="list-style-type: none"> • baisse des recettes ; • découragement de la production • 	<p>1. Augmentation des revenus des producteurs exportateurs, mais hausse du coût des intrants. D'où des difficultés pour les producteurs agricoles non exportateurs.</p> <p>2. Réduction du pouvoir d'achat des consommateurs de produits importés</p> <p>3. Hausse du coût de la vie.</p>	<p>1. Taux de change ; écart entre taux de change officiel et parallèle.</p> <p>2. Importations et exportations ; solde de la balance commerciale ; taux de change réel.</p> <p>3. Prix des intrants et biens de consommations ; indice des prix ; prix mondiaux.</p> <p>4. Classification des groupes socio-économiques (GSE); échangeables.</p>	<p>1. Suivi du niveau de vie de GSE : catégories bénéficiaires et perdants (agriculteurs, urbains, femmes).</p> <p>2. Actualisation de l'indice des prix à la consommation et indice par catégories.</p>
<p>POLITIQUE MONETAIRE</p> <p>1. Contrôle de l'accroissement monétaire : dépenses publiques, déficit budgétaire, investissements publics, politique de développement, impact de la variation des taux d'intérêt.</p> <p>2. Baisse des taux d'intérêt. D'où accroissement du flux d'investissement, stimulation de la demande globale, accroissement de la production, amélioration de l'emploi.</p>	<p>Accroissement monétaire supérieur à celui du PIB : en raison de l'endettement du secteur public et de la bonne commercialisation du cajou à l'exportation.</p> <p>2. Les agents ont pris conscience de l'effet inflationniste et anticipent la hausse des coûts. Ambiance de spéculation dans le milieu des affaires.</p> <p>3. Prévoyant la hausse des prix, ils fuient monnaie et acquièrent des biens durables (logement) ou des produits importés</p>	<p>1. Concentration de la richesse augmente pour ceux qui peuvent investir dans les biens durables</p> <p>2. Baisse du pouvoir d'achat de la majorité de la population due à l'inflation résultant de l'excès de masse monétaire.</p>	<p>1. Masse monétaire ; vitesse de circulation de la monnaie ; montant des crédits du secteur public et du secteur privé ; balance des paiements.</p> <p>2. Taux d'intérêt ; indice des prix à la consommation ; indice des prix des produits importés.</p> <p>3. Consommation de biens durables ; investissement en logement.</p> <p>4. Taux de croissance du PIB ; taux de chômage.</p>	<p>1. Suivi de l'indice des prix à la consommation. Etude des prix payés par catégories de ménage.</p> <p>2. Etude de l'équipement en biens durables par catégories de ménages. Politique sociale du logement.</p> <p>3. Etude de la concentration des revenus.</p> <p>4. Etude de l'accès au crédit par catégories sociales.</p>

1.3. La structure des informations nécessaires

Ce sont les ménages et les individus qui sont directement concernés par le niveau de la pauvreté. C'est donc auprès d'eux qu'il convient, en premier lieu, de voir quelle information il est utile de recueillir pour décrire cette pauvreté.

a) Les types d'information

Trois types d'information permettent de décrire la situation des ménages, d'identifier les groupes de population pauvres, et de comprendre les comportements économiques.

(1) Des *indicateurs socio-économiques* permettent de fournir une image de la situation des individus, des ménages et des catégories de ménages, dans les principaux domaines de la vie économique. Ils sont relatifs : à l'accès aux soins de santé (fréquence des consultations, part des dépenses de santé, coût de la consultation, taux de morbidité, etc.), à l'éducation (taux d'alphabétisation, taux de scolarité, taux de déperdition scolaire, part des dépenses d'éducation, etc.), à l'alimentation et à la nutrition (part des dépenses d'alimentation, rapport poids-taille, taux d'émaciation, etc.), au marché du travail (distribution des activités, taux de chômage, part des revenus salariaux, etc.), au logement (statut d'occupation, présence d'eau et d'électricité), etc.. Ces indicateurs permettent de caractériser le niveau de pauvreté. C'est leur suivi, dans le temps, qui aide à comprendre l'évolution de la pauvreté.

(2) Pour identifier les *groupes de population pauvres* on utilise les indicateurs précédents. On repère ainsi, au sein des catégories socio-économiques, les ménages qui sont en situation de pauvreté. Ces ménages sont ceux qui bénéficieront des actions sociales.

(3) Pour comprendre les *comportements des ménages*, et des individus, on définit des fonctions de choix et on estime les équations correspondantes. Elles expriment la façon dont ils réagissent aux mesures macro-économiques.

b) Le système d'information hiérarchisé

Parallèlement à ces trois types d'information concernant les individus, les ménages et les groupes de population, d'autres informations statistiques sont nécessaires pour expliquer l'impact des politiques économiques. Elles sont tantôt d'ordre meso-économique et concernent les prix, l'accès aux services sociaux et aux infrastructures économiques, tantôt d'ordre macro-économique comme le taux d'intérêt et le taux de change.

UN SYSTEME HIERARCHISE D'INFORMATION

(1) Niveau	(2) Objectifs	(3) Analyse	(4) Agrégats	(5) Données
Macro- économie	Politique <ul style="list-style-type: none"> • Monétaire, fiscale et des taux de change 	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation macro-économique : <ul style="list-style-type: none"> - standard RMSM - ECG 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité nationale • MCS • IPC • Balance des paiements • Macro-indicateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques économiques, commerciales, financières • Statistique sociales et démographiques
Méso- économique	Effets <ul style="list-style-type: none"> • Marchés • Infrastructure économique et sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sectorielle et institutionnelles • Modèle informatisé d'équilibre général • Modèle pluri-marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • MCS • Bilans alimentaires • Quantités sectorielles et indices des prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes communautaires • Statistiques de production
Micro- économique	Impact <ul style="list-style-type: none"> • Bien être individuel et du ménage 	<ul style="list-style-type: none"> • Modélisation de ménages et analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • Profils de pauvreté • Indicateurs sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes sur les ménages : <ul style="list-style-type: none"> - économiques - sociales - anthropométriques - démographiques

Nota : Standard RMSM signifie modèle macro-économique standard de la Banque mondiale,
 EGC signifie modèle informatisé d'équilibre général,
 MCS signifie matrice de comptabilité sociale,
 IPC signifie indice des prix de consommation.

Les trois niveaux économiques macro-meso-micro s'intègrent dans la définition d'un système d'information hiérarchisé qui articule au sein d'une même structure toute information liée à la description du phénomène de pauvreté. Ce système d'information hiérarchisé est présenté dans le tableau ci-contre qui montre comment à chaque niveau d'analyse peuvent être associés certains outils statistiques, ainsi que les besoins en données correspondantes (Banque Mondiale, 1990b et 1990d).

Nous avons présenté dans une première partie, les éléments du cadre conceptuel, nous allons maintenant, dans une deuxième partie, nous appuyer sur les systèmes d'enquêtes qui produisent des informations sur les ménages et voir dans quelle mesure ils répondent aux besoins et s'intègrent dans le système d'information hiérarchisé que nous venons de présenter.

II. LES SYSTEMES D'INFORMATION SUR LES MÉNAGES

Tout d'abord il convient de noter que la manière d'appréhender le niveau de vie et les conditions de vie des ménages a beaucoup évolué au cours de ces dernières années. Non seulement les besoins en information ont changé mais les outils et méthodologies visant à les satisfaire ont fait de même en conséquence.

A côté des *enquêtes ponctuelles* et à *objectif spécifique* (enquêtes budget-consommation, enquêtes démographiques, enquêtes sur l'emploi, etc.), sont apparus des *systèmes intégrés d'enquêtes*, plus ou moins permanents qui recueillent des informations sur tous les aspects de la vie économique des ménages. Dans le même temps, une meilleure connaissance des comportements économiques des ménages, la prise en compte des aspects qualitatifs, tant dans les méthodes d'investigation que d'analyse ont permis de définir des outils plus légers et plus performants, capables de fournir des informations à moindre coût et dans des délais réduits (Dubois et Blaizeau, 1990).

a) *Les systèmes existants*

Plusieurs systèmes d'enquêtes socio-économiques sur les ménages existent à l'heure actuelle. Il est intéressant de voir dans quelle mesure ils répondent aux nouveaux besoins d'information qu'impose la mise en place de stratégies de lutte contre la pauvreté.

Ces systèmes sont le Programme des Nations-Unies pour le renforcement des systèmes d'enquête nationaux NHSCP (National Household Survey Capability Program), plus connu en Afrique sous le nom de PADEM (Programme africain d'enquête auprès des ménages) mis en place par l'Office Statistique des Nations-Unies, le LSMS (Living Standard Measurement Study) et le programme DSA (Dimensions Sociales de l'Ajustement), ces deux derniers étant développés par la Banque Mondiale. Tous ces systèmes proposent des enquêtes qui recueillent des informations sur les multiples aspects de la vie économique des ménages. A côté de ces trois systèmes multi-objectifs, on trouve les enquêtes proposées par le projet PAPCHILD (Pan Arab Project for Child Development), le projet DHS (Demographic and Health Surveys), ainsi que de nombreuses enquêtes ponctuelles effectuées sur le revenu, les dépenses des ménages, le secteur informel, etc.. Toutes ces enquêtes à la différence des systèmes précédents portent sur un ou deux aspects spécifiques de la vie économique des ménages.

b) Liens historiques

Les systèmes d'enquêtes socio-économiques développés par le NHSCP, le LSMS, le DSA sont différents. Ces différences s'expliquent bien en référence avec l'histoire.

(1) Le *NHSCP* est apparu dans les années 70. Il a eu le mérite de relancer les enquêtes auprès des ménages qui étaient tombées en désuétude après les difficultés de traitement rencontrées au cours de la décennie précédente. Le NHSCP a synthétisé, en l'intégrant au sein d'un système d'enquêtes articulées autour d'un échantillon maître, toute la connaissance méthodologique qui existait en matière d'enquête dans les domaines démographique, agricole, du revenu et de la consommation, de l'emploi et des activités, et qui résultait des expériences passées.

(2) Dans les années 80, le *LSMS* a préconisé une approche différente, due à la nécessité de fournir rapidement des informations sur le niveau de vie et les conditions de vie des ménages. L'économie du ménage est alors prise en compte et considérée comme un tout, intégrant des aspects qualitatifs, comme les besoins essentiels, et quantitatifs, comme le bien-être et la pauvreté, avec des interactions entre les différents domaines d'étude. C'est dans ce cadre qu'a été mis au point un instrument d'enquête à objectifs multiples prenant en compte ces différents aspects tout en étant suffisamment léger pour produire des résultats rapidement.

(3) Dans les années 90, le *programme DSA* poursuivant l'approche préconisée par le LSMS, a mis l'accent, en conformité avec les termes de son mandat, sur l'impact des politiques d'ajustement et sur la nécessité de prendre en compte les groupes de population vulnérables et pauvres. Il en est résulté la combinaison de deux types d'enquête, l'une permettant d'identifier ces groupes : l'enquête prioritaire, l'autre s'inspirant de la démarche du LSMS pour en étudier le comportement : l'enquête intégrale.

Il nous faut maintenant examiner plus précisément les caractéristiques de ces différents systèmes.

2.1. Le système d'enquêtes du NHSCP

Créé en 1975 par le Conseil économique et social des Nations-Unies, le NHSCP encourage la mise en place de systèmes nationaux d'enquêtes pour produire des informations sur de nombreux aspects de la vie économique des ménages: démographie, santé, éducation, activités, production agricole, production artisanale, activités informelles, emploi, transferts, travail des femmes, etc..

a) Présentation du système

Le système d'enquête proposé par le NHSCP se compose d'une série d'enquêtes annuelles, chacune d'elles ayant un objectif spécifique : enquête démographique, enquête budget-consommation, enquête emploi, enquête agricole, etc.. La séquence de ces enquêtes varie dans le temps en fonction des priorités dans les besoins d'information et de la capacité des pays à mener ces opérations.

Les enquêtes étant réalisées de façon séquentielle, il se pose la question de l'articulation de leurs résultats. Cette articulation se fait par le biais de l'échantillon-maître. Un échantillon-maître est un échantillon, suffisamment grand pour prendre en compte toutes les caractéristiques de la population, au sein duquel sont tirés des sous-échantillons reproduisant ces caractéristiques pour chacune des enquêtes spécifiques. Cette manière de procéder permet de référer tous les résultats à la même population, ou à une population équivalente, quelque soit le type d'enquête effectuée.

On peut ainsi établir un lien entre les résultats de deux enquêtes, par exemple démographique et budget-consommation, soit en s'assurant que les mêmes ménages issus de l'échantillon-maître ont été sélectionnés (lien au niveau du ménage), soit en s'assurant que des ménages de caractéristiques équivalentes ont été retenus (lien à un niveau supérieur à celui du ménage).

Signalons toutefois que si le lien entre ces enquêtes est théoriquement possible au niveau de l'analyse, grâce à l'utilisation d'un échantillon-maître, dans la pratique le croisement informatique des résultats de deux enquêtes n'a jamais été effectuée. La raison en est la complexité des opérations et les faibles moyens, en matériel, personnel et temps, des institutions de statistique chargées de ces enquêtes.

Plus récemment le NHSCP a proposé la réalisation d'enquêtes à objectifs multiples "de conjoncture sociale" qui, par la production d'indicateurs socio-économiques, permettent de suivre l'évolution des conditions de vie des ménages. Cette initiative tend à rapprocher l'approche adoptée par le NHSCP de celle du programme DSA.

b) Aspects méthodologiques

Les statistiques qui sont fournies par le système d'enquêtes du NHSCP sont essentiellement de type macro-économiques : effectifs des salariés, taux de chômage, montant de la production, de la consommation, des revenus, pondération de l'indice des prix, informations pour les comptes nationaux, effectifs du système scolaire, personnes ayant accès aux services de santé, etc.. Toutefois un certain nombre d'analyses de type micro-économique peuvent être entreprises sur les domaines couverts par les enquêtes (par exemple, études des fonctions de demande, de production, etc..). Mais, comme il est difficile de croiser les informations issues de plusieurs enquêtes, les analyses micro-économiques généralisées sont difficiles à mettre en oeuvre. Ainsi, par exemple, en est-il du croisement des variables relatives à l'activité (extraites de l'enquête emploi ou l'enquête agricole), avec celles concernant l'éducation (extraites de l'enquête emploi ou de l'enquête démographique), de la dépense totale (extraites de l'enquête budget-consommation) ou du revenu (extraites des enquêtes budget-consommation, emploi, agricole).

Enfin, on peut dire que les enquêtes NHSCP sont plutôt quantitatives en ce sens qu'elles utilisent des méthodes d'observation directes (pesées des produits), des échantillons importants, et qu'elles mettent l'accent sur la mesure des phénomènes (en recueillant peu de variables sur de gros échantillons) plutôt que sur l'explication de ces phénomènes (qui implique beaucoup de variables sur des échantillons plus petits). Il en résulte une mesure quantitative fiable des phénomènes socio-économiques, comme par exemple : le taux

d'activité, le taux de fécondité, le montant de la consommation alimentaire, des dépenses courantes, etc..

Toutefois la mise en oeuvre de méthodes d'observation directes, les fréquents passages dans le même ménage, et l'emploi de gros échantillons ont pour effet de rendre ces enquêtes relativement lourdes, en raison de l'importance des moyens utilisés. Ce jugement doit, toutefois, être pondéré par le fait qu'il est possible d'alléger ces enquêtes en faisant appel à des méthodes d'observation indirectes, des échantillons plus petits, et en remplaçant certaines variables quantitatives par des variables qualitatives proches.

c) Lien avec la mesure de la pauvreté

On doit maintenant se demander si le NHSCP fournit les informations qui sont requises pour décrire la pauvreté. On doit donc, d'une part, examiner quelles informations sociales peuvent être obtenues aux niveaux micro-économique, meso-économique et macro-économique; et, d'autre part, voir si, au niveau des ménages, les trois types d'information requis pour la mise en place de politiques sociales sont bien produits.

(1) En ce qui concerne le premier point, le NHSCP fournit des informations, mesurées avec précision, tant au niveau micro-économique (données anthropométriques, activités, caractéristiques sociales, éducation, santé, revenu, etc.) que macro-économique (données agrégées sur l'emploi, l'éducation, la santé, le revenu et la consommation, informations pour l'indice des prix et les comptes nationaux), et même méso-économique (données par secteur, régions ou groupes de ménages).

(2) En ce qui concerne le deuxième point, on remarque qu'il est difficile de produire tous les indicateurs socio-économiques requis pour identifier les groupes de population pauvres avec une série d'enquêtes indépendantes, effectuées sur des années différentes et focalisant sur un sujet différent à chaque fois. Il est, en effet, impossible de rassembler pour une même année la totalité des informations permettant de différencier et de caractériser de façon exhaustive les diverses catégories de ménages. On ne peut différencier les ménages que sur quelques critères: tantôt démographiques, tantôt agricoles, tantôt budgétaires, tantôt relatifs à l'activité, en fonction du type d'enquête mis en oeuvre. Pour pallier à cet inconvénient, il faut associer une analyse de classification des résultats de la première enquête, à une stratification de l'échantillon pour l'enquête suivante, basée sur les critères de classification de la première enquête. En répétant cette démarche itérative à chaque enquête on peut arriver, en quelques années, avec l'ensemble des résultats de toutes les enquêtes, à identifier les groupes de population caractérisés par tous les critères.

Quant à l'étude des comportements économiques, elle ne peut s'effectuer que de façon partielle, c'est à dire dans le domaine couvert par l'enquête; par exemple, les fonctions de demande sont calculées à partir des résultats d'une enquête budget-consommation. Mais il est impossible de construire des équations de comportement qui font appel à des variables explicatives venant de domaines couverts par les autres enquêtes.

De ces remarques, il résulte que le lien entre collecte des données, analyse économique et conception de programmes ciblés ne s'établit facilement que dans chaque domaine pris de

façon indépendante. Les actions de lutte contre la pauvreté seront alors plus des actions conçues pour répondre à un problème précis que les éléments complémentaires d'une stratégie d'ensemble. On pourrait cependant éviter ce dilemme en intégrant dans le système actuel les enquêtes multi-objectifs capables de catégoriser les ménages, et d'étudier les comportements de ces catégories face aux chocs économiques extérieurs. Ainsi les enquêtes Prioritaire et Intégrale, proposées par le projet DSA pourraient aisément s'intégrer dans le cadre défini par le NHSCP; elles le compléteraient intelligemment et en tireraient largement profit pour toute analyse de cohérence.

2.2. Le LSMS et ses enquêtes

Le LSMS a été institué par le département de recherche de la Banque Mondiale en 1980 pour mesurer le niveau et les conditions de vie des ménages et pour étudier leurs comportements. Dans ce but, il a cherché à mettre au point un instrument d'enquête alliant deux caractéristiques : un aspect multi-dimensionnel lié aux multiples aspects de la pauvreté, du niveau de vie (revenu et consommation) et des conditions de vie (accès aux biens et services), et un aspect d'enquête légère, pour fournir rapidement des résultats aux décideurs économiques.

Le LSMS a commencé en faisant le point de la connaissance sur les méthodes d'investigation et de mesure relatives des différents aspects de la vie économique des ménages ; cette dernière étant considérée comme un tout composé de plusieurs domaines qui sont en interaction permanente.

Une enquête à objectifs multiples a ensuite été mise au point recouvrant des domaines aussi divers que la démographie, la santé, l'éducation, l'emploi, les migrations, l'habitat, l'activité agricole et informelle, les biens durables, le revenu, les dépenses, la consommation, etc.. Certains modules sont plus ou moins développés en fonction des besoins des pays (par exemple la pêche, l'élevage, la santé et les vaccinations, etc.). Pour éviter d'alourdir cette enquête, et faciliter la diffusion rapide des résultats, des échantillons relativement petits (autour de 2.000 ménages) ainsi que des méthodes d'observation simples (peu de passages dans le même ménage) et indirectes (questionnaires rétrospectifs) sont retenues.

a) Aspects méthodologiques

L'objectif d'étude des comportements impose de recueillir les informations susceptibles d'expliquer ces comportements. Aussi de nombreuses variables, souvent qualitatives, relevées par l'enquête sont-elles de nature explicative. En ce sens, on peut dire que l'enquête LSMS est plus tournée vers la production d'informations de type micro-économique, car visant à expliquer ce qui se passe au niveau du ménage, que macro-économique. Toutefois les informations recueillies au niveau micro-économique peuvent, dans certains cas, fournir par agrégation, des estimations au niveau macro-économique comme, par exemple, pour la consommation, le revenu, et les indicateurs socio-économiques concernant la santé ou l'éducation.

Le choix de petits échantillons (qui augmentent l'erreur de sondage), de passages moins fréquents (qui oublient l'effet de saisonnalité) et de méthodes d'observation indirectes (qui ont une précision moindre) peuvent conduire à des résultats de qualité moindre. On peut

compenser ces inconvénients par d'autres techniques : une stratification plus fine de l'échantillon, des méthodes d'observation différentes selon le domaine observé (par exemple, mesure directe des variables anthropométriques et des superficies, mesure indirecte de la production agricole), un contrôle étroit des opérations (suivi du personnel, test du questionnaire pilote, supervision de la collecte, saisie intelligente des données, étude de la cohérence des résultats, etc.). Notons toutefois que des expériences de mesure directe de la consommation alimentaire, par pesée des produits, ou du niveau d'éducation, par des tests d'aptitude, ont été tentées dans certains pays (Ghana, Côte d'Ivoire, Maroc).

Comme conséquence de ces choix méthodologiques l'enquête peut être considérée comme relativement légère. Elle n'en demeure pas moins complexe à analyser en raison de la multiplicité des variables et de la difficulté des algorithmes de calcul à mettre en place, notamment concernant la dépense totale et le revenu total. Ceci explique le fait que, en dehors de la production de rapports statistiques des résultats d'enquête, peu d'études spécialisées ont été effectuées avec la participation des cadres des pays concernés.

b) Lien avec la mesure de la pauvreté

Un grand nombre d'études, popularisant les méthodes d'analyse les plus récentes, ont été produites à partir des enquêtes qui ont été menées dans une dizaine de pays. Ces études abordent les nombreux aspects de la vie économique des ménages : accès aux services de santé, coût de la santé, analyse anthropométrique, demande de logement, étude du marché du travail, revenus du secteur informel, facteurs explicatifs du niveau de salaire, rentabilité de l'éducation, variation des prix, relations économiques au sein du ménage, etc.

Certaines études mettent plus directement l'accent sur la pauvreté et présentent des méthodes permettant d'identifier les groupes pauvres, d'analyser les effets de l'ajustement, de mesurer l'impact des fonds sociaux, de mesurer le niveau de bien-être, de décrire la pauvreté, d'étudier le comportement d'épargne, etc.. Elles permettent de répondre aux questions que se posent les décideurs économiques sur des points essentiels tels que l'abrogation ou le maintien des subventions, le choix des groupes-cible, la part des dépenses à consacrer à la santé ou à l'éducation, la capacité de prise en charge des ménages, le montant des transferts à effectuer vers les plus pauvres, etc..

La taille limitée de l'échantillon a pour effet de réduire la capacité d'identifier les groupes pauvres, et vulnérables, au sein de la population en raison du petit nombre d'observations recueillies. Certains groupes sociaux marginalisés, en termes de revenu ou d'accès aux services sociaux, sont souvent peu nombreux et risquent de n'être pas représentés, ou trop peu, au sein d'une telle enquête. Et ceci ne peut être que partiellement compensé par l'introduction d'une stratification plus poussée et la sur-représentation de certaines catégories.

2.3. Le système d'information sur les dimensions sociales de l'ajustement

Le programme DSA a été mis en place en 1987 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Africaine de Développement (BAD), et la Banque mondiale, pour les pays d'Afrique. Son objectif est d'aider les pays africains à évaluer l'impact social des programmes d'ajustement structurel et à voir comment en atténuer les effets négatifs. Dans ce but, il propose un système d'enquête auprès des ménages avec pour objectif

de relier la collecte d'informations sur le niveau de vie des ménages à l'analyse économique de leurs comportements et à la mise en place de politiques économique et sociale.

Les programmes d'ajustement peuvent engendrer une augmentation de la pauvreté globale, en raison de l'apparition d'une nouvelle pauvreté, en majorité urbaine. La distinction de cette nouvelle pauvreté par rapport à la pauvreté structurelle, qui, elle, précède l'ajustement, est souvent difficile. C'est la raison pour laquelle on peut considérer que le système d'enquête mis au point pour mesurer l'impact social de l'ajustement, et donc la pauvreté qui en résulte, peut aussi bien être utilisé pour la pauvreté structurelle. Dans tous les cas, il faut pouvoir répondre aux trois besoins d'information présentés plus haut : description de la situation des ménages, identification des groupes vulnérables ou pauvres, et description des comportements économiques.

a) Caractéristiques des enquêtes

Pour répondre aux différents besoins d'information, trois enquêtes ayant des objectifs différents ont été mis au point : l'enquête prioritaire, l'enquête intégrale, et l'enquête communautaire. C'est leur articulation qui permet de définir le système d'enquête.

(1) *L'Enquête Prioritaire* est une enquête légère qui cherche à satisfaire à deux objectifs : d'une part, repérer les différentes catégories de population atteintes par les politiques macro-économiques auxquelles il faudra fournir une assistance, et d'autre part, caractériser ces catégories au moyen d'indicateurs socio-économiques; cette opération devant être menée dans des délais relativement courts. Elle présente donc les caractéristiques suivantes : (a) un échantillon suffisamment grand pour que toutes les catégories de population soient correctement représentées ; (b) un noyau minimal d'indicateurs prioritaires, couvrant tous les aspects de la vie économique et sociale des ménages ; (c) un questionnaire simple et relativement court ; (d) une période de réduite de collecte des informations.

Pour satisfaire à ces objectifs, il a fallu faire des choix méthodologiques. En effet, la forme théorique retenue : gros échantillon supérieur à 4.000 ménages, durée d'interview limitée à une heure, observation sur 2 à 3 mois, privilégie la production rapide d'indicateurs et la représentation de tous les groupes de population. Cela se fait au détriment de variables qui ont une forte variation saisonnière et qui demandent des relevés plus précis, sur de plus longues durées, comme le revenu ou même la dépense totale. Aussi certains pays ont-ils demandé l'inclusion d'un module budgétaire en définissant un instrument hybride, l'enquête prioritaire plus (EP+), qui s'effectue auprès d'échantillons plus petits avec une durée d'interview supérieure.

(2) *L'Enquête Intégrale* recueille des informations permettant d'expliquer le comportement des ménages, et de comprendre comment et pourquoi certains ménages réagissent aux diverses mesures macro-économiques. Pour ces raisons elle présente les caractéristiques suivantes : (a) un petit échantillon dans lequel certaines catégories de population sont sur-représentées ; (b) un nombre important de variables pour s'assurer que tous les facteurs explicatifs d'un comportement économique soient présents ; (c) une durée d'enquête annuelle qui permet de couvrir les effets de saisonnalité.

L'enquête intégrale est similaire à l'enquête LSMS, dans sa conception originelle, notamment en ce qui concerne les méthodes d'observation, le questionnaire, le nombre de passages et les méthodes de contrôle. La différence essentielle réside dans la conception du plan de sondage qui, pour permettre une étude plus poussée de certaines catégories de ménages (effet de zoom), sur-représente ces catégories dans l'échantillon, utilisant pour cela des critères de stratification spécifique. Ainsi un plan de sondage à probabilités inégales est, en général, préféré au classique plan de sondage auto-pondéré.

(3) *L'Enquête Communautaire* recueille des informations sur les collectivités locales, sur les infrastructures économiques et sociales et sur les prix. Elle permet donc d'intégrer des variables meso-économiques dans l'analyse micro-économique en traitant, par exemple, de l'influence des prix sur les comportements des ménages et de leur accès aux services sociaux et aux infrastructures économiques.

b) Le système d'enquête

Ces enquêtes tirent toute leur force des possibilités de combinaison qui existent entre elles, au sein d'un même système, car elles sont de fait très complémentaires. On peut fournir comme exemple deux types de combinaison qui sont fréquemment utilisées :

(1) une enquête prioritaire, effectuée la première année, est couplée avec une autre enquête prioritaire, la seconde année. Cela permet de comparer, pour les catégories de population étudiées, les valeurs obtenues chaque année pour les indicateurs socio-économiques, et de voir comment ces catégories ont évolué en nombre et en importance ;

(2) une enquête prioritaire, effectuée la première année, est couplée avec une enquête intégrale et une enquête communautaire, la seconde année. L'enquête prioritaire permet de découper la population en catégories homogènes et d'identifier les groupes pauvres. L'enquête intégrale permettra une étude plus précise des comportements de ces groupes en fournissant les variables explicatives au niveau micro-économique. L'enquête communautaire, quant à elle, fournira les variables explicatives au niveau meso-économique.

Ce système d'enquête, en fournissant des informations sur le ménage, s'intègre naturellement au sein du système d'information hiérarchisé présenté précédemment. Car si l'on veut comprendre et mesurer l'impact des mesures d'ajustement sur les ménages, d'autres informations sont aussi nécessaires aux niveaux macro-économique (agrégats économiques, statistiques financières, commerciales, etc.), méso-économique (statistiques sectorielles) et micro-économique (statistiques sur les entreprises). Ces informations sont fournies par d'autres moyens : recensements démographique, agricole, industriel, ou du secteur informel ; relevés administratifs (bordereaux des douanes, fichier des fonctionnaires, déclaration des entreprises, etc.) ; enquêtes auprès des entreprises, des exploitations agricoles, etc..

2.4. Les autres enquêtes

On considère ici toutes les *enquêtes ponctuelles à objectif spécifique* qui s'effectuent auprès des ménages, par exemple, les enquêtes démographiques, sur la santé, sur l'emploi, sur le budget des ménages, sur les activités informelles, etc.. Il arrive parfois que ces enquêtes fassent partie de systèmes d'enquêtes spécifiques qui proposent leur méthodologie à différents pays. Ce fut le cas de l'Enquête Mondiale Fécondité, c'est le cas des enquêtes DHS ou du programme PAPCHILD. Ces systèmes ont l'avantage de permettre des comparaisons entre pays sur le même domaine d'analyse.

Qu'elles soient considérées au sein de systèmes d'enquêtes, ou de façon indépendantes, ces enquêtes présentent, dans leur ensemble, les mêmes avantages et inconvénients que les enquêtes développées dans le cadre du NHSCP, à savoir la production, pour une année fixée, et dans un domaine particulier, de données de structure mesurées avec précision. L'aspect multi-objectif n'existant pas, il est difficile de satisfaire directement aux besoins d'information requis pour l'analyse de la pauvreté. Par exemple, dans le cas du DHS et du PAPCHILD, le lien entre les caractéristiques démographiques et de santé du ménage et son niveau de vie ne peut être établi que par une variable générale décrivant le statut socio-économique ; aucune information sur le revenu ou la dépense n'est recueillie.

Les informations produites par ce type d'enquête sont très utiles pour caractériser et mesurer certains aspects précis de la pauvreté, tant au niveau micro-économique que macro-économique. Mais elles sont insuffisantes pour mettre en valeur l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, identifier les groupes de population pauvres et expliquer le comportement des ménages dans sa globalité. Elles peuvent, tout au plus, catégoriser les ménages dans le domaine qui les concerne et étudier certains aspects de leur comportement. Il faut reconnaître qu'elles ont souvent permis, dans leur domaine propre, d'élaborer des méthodologies innovatrices visant à mieux cadrer à la réalité sociologique des pays (méthodes d'observation, de classification, etc.) et d'adopter des approches plus simples permettant d'alléger les enquêtes à objectifs multiples.

Quant on considère la réalité statistique des pays, on s'aperçoit que les informations statistiques sont rares, et souvent produites par les différents systèmes d'enquête dont nous venons de voir les avantages et les inconvénients. La compatibilité de ces informations pose souvent problème ainsi que leur pertinence. Toutefois, en s'appuyant sur les réflexions critiques que nous venons d'exposer on peut déterminer, parmi ces informations, celles qui sont utiles à la production de rapports sur la pauvreté.

III. LES PROFILS DE PAUVRETÉ

Les *rapports sur la situation de la pauvreté* ont récemment été institués documents officiels de la Banque mondiale et ont pour objectif d'examiner, pour un pays donné, les caractéristiques de cette pauvreté, les catégories de population concernées et les actions macro-économiques ou sociales qui peuvent la réduire. Pour s'assurer que tous les aspects de la politique macro-économique soient considérés en relation avec le niveau de pauvreté, six thèmes d'étude sont abordés : la présentation du profil de pauvreté, l'étude des contraintes et des incitations économiques, l'étude des dépenses publiques, l'examen du système de

solidarité, la formulation d'une stratégie de réduction de la pauvreté, et l'examen du système d'information statistique.

Parmi ces six thèmes, le premier concerne l'établissement d'un *profil de pauvreté* et fait appel à des méthodes analytiques utilisant les données statistiques produites par les systèmes d'information sur les ménages. Deux des thèmes : l'examen du système statistique et la proposition d'une stratégie de réduction de la pauvreté s'effectuent selon la démarche conceptuelle présentée au début de cette note. Les autres points font appel à des développements méthodologiques particuliers et à une connaissance des spécificités du pays.

Le profil de pauvreté décrit de façon quantitative la situation des catégories d'individus ou de ménages qui sont pauvres : leurs principales caractéristiques, leur localisation, leur sources de revenu et moyens de survie, les types de consommation et la satisfaction des besoins essentiels. Les données correspondantes sont recherchées auprès des différents systèmes d'information que nous avons précédemment examinés. Il est toujours préférable que les données utilisées : revenu, dépenses, besoins essentiels, actifs, emploi, etc., soient issues d'une même source car cela en assure la cohérence et facilite le traitement ; en ce sens l'enquête LSMS et l'enquête intégrale restent les instruments privilégiés pour la production d'un profil de pauvreté.

Pour élaborer le profil de pauvreté il faut prendre trois décisions méthodologiques qui concernent : le choix de la variable qui sera utilisée comme estimateur du bien-être, la détermination du seuil de pauvreté, le calcul des indicateurs de pauvreté.

3.1. Le choix d'un estimateur du bien-être

En général, on utilise la *consommation totale* du ménage comme variable traduisant le bien-être de l'ensemble des membres du ménages. En principe, la consommation n'est pas directement mesurable, cependant on peut l'estimer par la somme des dépenses monétaires, de l'autoconsommation, des cadeaux reçus valorisés auxquels on rajoute la valeur d'usage de certains biens durables comme le logement. Cette consommation est exprimée par tête ou par équivalent-adulte.

Lorsqu'il n'existe aucune donnée sur les dépenses on utilise alors d'autres estimateurs : le revenu, ou les actifs du ménage (logement, terrains et superficies agricoles, équipement), ou des indices de satisfaction des besoins essentiels (scolarisation, santé, habitat). Dans tous les cas l'objectif est de distribuer les ménages selon une variable considérée comme un bon estimateur du niveau de bien-être afin de pouvoir déterminer le seuil de pauvreté.

3.2. La détermination du seuil de pauvreté

Les méthodes qui permettent de déterminer le seuil de pauvreté sont de deux ordres selon qu'elles se basent sur une mesure de la pauvreté absolue, ou sur une mesure de la pauvreté relative.

Dans le premier cas, on considère que des individus sont en état de pauvreté absolue quand ils ne peuvent plus se procurer les biens qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels : l'alimentation essentiellement, mais aussi l'habillement, le logement, la santé,

l'éducation. En ce qui concerne l'alimentation, on prend en compte le panier de produits qui permet d'assurer la couverture calorique minimale. Le *seuil de pauvreté absolue* est alors calculé en évaluant le montant de dépenses nécessaires pour se procurer ces biens et services essentiels.

Le calcul du *seuil de pauvreté relatif* se fait en utilisant la distribution des ménages classés selon l'estimateur de bien-être choisi, et en prenant, tantôt un pourcentage de cette distribution sous forme de fractile, tantôt une part de la valeur moyenne de l'estimateur choisi.

Il est souvent souhaitable de proposer deux seuils de pauvreté différents, un seuil de simple pauvreté et un seuil d'extrême pauvreté, à partir des deux concepts de pauvreté absolue et de pauvreté relative. Ceci permet de distinguer entre les non-pauvres, les pauvres, et les ultra-pauvres comme c'est le cas pour le profil de pauvreté de Côte d'Ivoire (Kanbur, 1990).

3.3. Le calcul des indicateurs de pauvreté

Les indicateurs de pauvreté permettent de décrire, de façon quantitative, trois aspects essentiels de la pauvreté : l'incidence de la pauvreté, exprimée par le nombre de pauvres, la profondeur de la pauvreté, exprimée par l'éloignement du seuil de pauvreté, et, l'inégalité dans la pauvreté.

L'*indicateur de pauvreté P-alpha* (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) est le plus fréquemment utilisé car il permet en jouant sur son exposant alpha de couvrir ces trois aspects. Il est égal à la somme, pour l'ensemble des ménages pauvres, des écarts relatifs au seuil de pauvreté élevés à la puissance alpha, le tout étant divisé par la taille de la population. Cet indicateur présente la propriété de pouvoir être décomposé par régions ou groupes socio-économiques, ce qui permet de calculer la contribution de chacune de ces catégories à la pauvreté nationale.

Une fois réglé les trois aspects méthodologiques : constitution de la distribution des ménages, détermination du seuil de pauvreté, et calcul des indicateurs de pauvreté, on produit une série de tableaux qui montrent, pour les différents groupes de pauvreté retenus (non-pauvres, pauvres, et ultra-pauvres), quelles sont les origines socio-économiques ou géographiques, dans quelle mesure sont couverts leurs besoins essentiels, quelles sont leurs sources de revenu, et quelle est la structure de leurs dépenses. La présentation de ces différents tableaux constitue alors la partie centrale du profil de pauvreté. C'est à partir de leur analyse que des recommandations de politique économique, intégrant automatiquement les aspects sociaux, pourront être formulées et fournir les éléments d'une stratégie liant à la fois croissance équilibrée, distribution sociale et protection des plus pauvres.

CONCLUSION

Dans la plupart des pays en développement les données sont rares, souvent partielles, insuffisamment exploitées et vite démodées. Tout cela en raison du manque de moyens matériels et humains pour tirer profit des opportunités existantes. Les financements pour la production de statistiques sont difficiles à trouver et chaque bailleur de fonds a ses préférences sur les instruments d'investigation, et les systèmes d'enquête correspondants. Il en résulte une difficulté supplémentaire pour les utilisateurs de données: savoir ce qu'on peut attendre d'une enquête, et ce qu'on peut tirer des données existantes.

Nous avons voulu avec cette note, en nous basant sur l'objectif de connaissance et de mesure de la pauvreté, et en suivant des concepts admis par tous, exposer quelques idées sur la façon de valoriser les systèmes d'enquêtes qui existent déjà. Ces systèmes, conçus à différentes périodes historiques, présentent des avantages et des inconvénients dont il faut être conscient pour choisir les informations les plus utiles, à la production de rapports sur la pauvreté, et à la définition de politiques économiques qui pourront réduire cette pauvreté.

Références bibliographiques

Banque mondiale (a), *La Pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington 1990.

Banque mondiale (b), *Making Adjustment Work for the Poor: A Framework for Policy Reform in Africa*, Poverty and Social Policy Division, Washington 1990.

Banque mondiale (c), *The Social Dimensions of Adjustment in Africa: A policy Agenda*, Washington 1990.

Banque mondiale (d), *Analysis Plans for Understanding the Social Dimensions of Adjustment*, Poverty and Social Policy Division, Washington 1990.

Banque mondiale, *Poverty Profiles. What they are and how to construct them*, Poverty and Social Policy Division, Washington 1992.

Boateng O., Edwusi K., Kanbur R., McKay A., *Un profil de pauvreté au Ghana 1987-88*, Document de travail DSA No.5, Banque Mondiale 1992.

Borkowski J-L et alii, *Construire des indicateurs d'inégalité*, Document de travail F 9106, INSEE, Paris 1991.

Cornia G. A., *Is Adjustment Conducive to Long-term Development? The Case of Africa in the 1980s*, Innocenti Occasional Papers EPS 21, Florence 1991.

Coussy J., *Afrique entre dons et prêts*, MOCI No 1006, Paris 1992.

Dubois J-L., *Réfléchir pour mesurer : innovations méthodologiques pour la collecte et l'analyse d'informations statistiques*, Brochure AMIRA No.57, INSEE, Paris 1989 et document de travail DSA No.7, Banque Mondiale, Washington 1992.

Dubois J-L. et Blaizeau D., *Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement*, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris 1990.

Foster J., Greer J. et Thorbecke E., *A class of Decomposable Poverty Measures*, *Econometrica*, Vol.52, No.1, 1984

Grootaert C. et Marchant T., *The Social Dimensions of Adjustment Priority Survey : An Instrument for the Rapid Identification and Monitoring of Policy Target Groups*, SDA Working Paper No.12, World Bank, Washington 1991.

Kanbur R., *La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire*, Document de travail DSA No.2, Banque Mondiale, Washington 1990.

Lipton M. et Maxwell S., *The New Poverty Agenda : an Overview*, Mimeo, IDS, Sussex 1992

Mahieu F-R., *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Editions L'Harmattan, Paris 1990.

Ravallion M., *Poverty Comparisons: a Guide to Concepts and Methods*, LSMS Working Paper No 88, The World Bank, Washington 1992.

Sen A., *The Standard of Living*, Cambridge University Press, Cambridge 1987.

Todaro M., *Economic Development in the Third World*, Fourth Edition, Longman, New-York 1989.

UNICEF (Cornia G.A., Jolly R., Stewart F.), *L'Ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Editions Economica, Paris 1987.